



HAL
open science

Licence professionnelle Management des PME

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des PME. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027906

HAL Id: hceres-02027906

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027906v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Management des PME

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management des organisations*, spécialité *Management des PME* (MPME) est associée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques, sociales et de gestion de Reims, et vise à former les étudiants au management de petites et moyennes entreprises (PME).

Les objectifs de la formation sont centrés sur l'acquisition de compétences renforcées dans le domaine de la gestion et notamment, de la gestion de projet.

Les emplois visés sont les métiers d'assistant de direction, chef de service, chargé d'études, chef de projet...

Cette licence professionnelle (LP) est accessible en formation initiale, continue et en contrat de professionnalisation.

Analyse

Objectifs
<p>Axée sur la multidisciplinarité, cette LP vise à former des étudiants à la gestion d'une PME et en particulier, au métier d'assistant de direction. Elle se positionne assez clairement sur le territoire et vise les organisations du secteur public et privé.</p> <p>Les compétences et connaissances attendues à l'issue de la formation ainsi que les métiers renseignés, sont assez divers et peut-être surdimensionnés au regard du niveau de diplôme.</p>
Organisation
<p>L'organisation globale est cohérente.</p> <p>La formation est organisée en deux semestres et un déséquilibre entre les deux semestres en termes de volume horaire est constaté. Le semestre 1, plutôt théorique (avec 62 % du volume horaire), privilégie le travail individuel. Le semestre 2, dédié à la mise en pratique des connaissances et compétences acquises au semestre 1, privilégie le travail de groupe.</p> <p>La formation est composée de deux options <i>Service d'aide à la personne</i> (SAP) et <i>SPA</i> (liée au domaine du thermalisme) qui peuvent brouiller la compréhension et la lisibilité de l'offre.</p> <p>Par ailleurs, la place de la gestion de projets formant un des objectifs principaux de la formation, est assez faible (20 heures).</p> <p>En revanche, le module « Enjeux financiers de la PME » est bien développé et sous-valorisé dans la présentation de la LP (80 heures).</p> <p>Des collaborations avec des lycées des académies de Reims et d'Amiens ont conduit à de nouvelles perspectives de développement.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La LP MPME est bien inscrite dans l'environnement socio-économique local ; plusieurs entreprises viennent en appui à la formation surtout sous la forme de stages.</p> <p>Le positionnement dans l'offre globale de formation mérite d'être précisé et notamment le positionnement de cette formation vis-à-vis de la LP <i>Administration et gestion des entreprises de l'économie sociale et solidaire</i> (AGEES) proposée au sein du même établissement. Les deux LP forment au poste d'assistant de gestion dans le domaine de l'économie sociale et solidaire pour la LP AGEES, et dans le secteur privé pour la LP MPME.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est diversifiée et équilibrée : elle est composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants (professeurs certifiés et agrégés) et de professionnels. L'équilibre entre enseignants/enseignants-chercheurs et professionnels est respecté : 60 % contre 40 %. Les professionnels y occupent une place tout à fait adéquate.</p> <p>Le pilotage est précisé et collégial (échanges réguliers au sein de l'équipe). Tous les trois mois, un point d'étape est effectué avec les étudiants.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Globalement, les effectifs sont stables ; la LP propose en moyenne 15 places par an, malgré une année (2013/2014) avec 23 étudiants.</p> <p>Le recrutement s'appuie surtout sur différents Brevet de technicien supérieur (BTS, deux-tiers des effectifs).</p> <p>Le taux de réussite est bon (supérieur à 90 %).</p> <p>La poursuite d'études est faible (16 % en 2014 et 3 % en 2015).</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à six mois est élevé : entre 80 et 100 %, mais les informations sur l'insertion sont limitées.</p> <p>De manière globale, les emplois occupés sont majoritairement des contrats à durée indéterminée dans les champs identifiés par les diplômes.</p> <p>Les postes occupés sont assez divers (seuls 4 diplômés sur 14 occupent un poste d'assistant de direction).</p>
Place de la recherche
<p>Il n'y a pas d'ancrage recherche au sein de cette LP, ce qui s'explique par la nature professionnelle de la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La formation peut être considérée comme professionnalisante si l'on se base sur le temps passé en entreprise (trois jours par semaine en entreprise et deux jours par semaine à l'université). Mais la professionnalisation est insuffisamment développée, comme l'atteste en particulier l'absence de certifications professionnelles.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tuteuré représente 120 heures, dont 20 heures de méthodologie et 100 heures d'autoformation et de présence sur le terrain. Le projet est présenté devant la promotion, le responsable des projets tuteurés et le responsable de la formation.</p> <p>Les périodes de stage en entreprises sont assez importantes car l'étudiant est présent en entreprise à raison de trois jours par semaine pendant 26 semaines, soit environ 546 heures (stages en alternance). Le stage est soutenu devant un jury. Les objectifs de stages sont bien définis. Les stages en continu tout au long de l'année favorisent l'immersion en entreprise dès le début de l'année.</p>
Place de l'international
<p>Aucune ouverture à l'international n'est signalée (pas de partenariats, pas d'accueil d'étudiants à l'étranger).</p> <p>On peut seulement noter la présence d'une langue étrangère dans la formation : six heures de cours magistraux (CM) et six heures de travaux dirigés (TD) en anglais au cours de chaque semestre, soit un total de formation en anglais de 24 heures sur l'année.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les critères et modalités de recrutement sont précisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sélection sur dossier, en évitant les notes inférieures à 8/20 dans le domaine du management, - puis, entretien de motivation pendant lequel le candidat prépare un écrit sur une thématique afin d'apprécier ses qualités d'expression. <p>Le taux de sélection est de 25 %.</p> <p>Il existe un suivi personnalisé pour les étudiants en difficulté.</p> <p>Les étudiants viennent majoritairement de BTS.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'organisation des modalités d'enseignements est classique, elle est composée de CM et de TD. Par ailleurs, cette LP combine travail en présentiel et en non présentiel (projet tuteuré, rapport de stage, dossier...). Le temps de travail est également organisé sous forme d'alternance puisque le rythme est le suivant : deux jours par semaine d'enseignements et trois jours par semaine en entreprise.</p> <p>Il existe une procédure par validation des acquis de l'expérience au sein de cette LP.</p> <p>La place des outils informatiques paraît adéquate, un module composé de 40 heures de TD est destiné aux outils informatiques dans les PME.</p> <p>La place du numérique est peu développée, voire inexistante (peu de cours mis en ligne, seule une formation à l'utilisation des ressources électroniques est proposée aux étudiants).</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'organisation est classique (jury d'examens organisés par semestre) et conforme au texte réglementaire.</p> <p>Il y a des règles de compensation multiples qui avantagent les étudiants.</p> <p>Le jury comprend 50 % des intervenants professionnels de la LP.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences existe mais il est très peu développé, et succinct.</p> <p>Il n'y a pas de livret d'apprentissage.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est classique et réalisé par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de l'URCA. Par ailleurs, la formation elle-même n'a pas initié un suivi des diplômés (réseau des anciens par exemple).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les procédures d'autoévaluation des enseignements sont très peu développées et non formalisées.</p> <p>L'autoévaluation semble se faire exclusivement au travers du conseil de perfectionnement qui se réunit au moins une fois par an, et est composé de représentants académiques, étudiants et professionnels.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'évolution de la maquette réalisée afin de mettre l'accent sur les pratiques professionnelles (plus de cas pratiques, utilisation d'un logiciel de comptabilité,...).
- Un métier bien identifié : assistant de direction.
- Une formation multidisciplinaire.

Points faibles :

- Le positionnement de la LP en termes de métiers visés, insuffisamment précisé par rapport au diplôme de BTS formant au poste d'assistant de gestion.
- Aucune visibilité en termes de positionnement et d'organisation des options SAP et SPA.
- Les faibles informations sur l'insertion professionnelle.
- La faible visibilité du diplôme auprès des L2 généralistes.
- Un dossier qui aurait mérité d'être plus précis.
- La faible présence de langue étrangère dans la formation et la faible ouverture à l'international.

Avis global et recommandations :

La LP MPME s'inscrit bien dans l'environnement socio-économique local. Mais les maquettes de la formation SAP et SPA mériteraient d'être plus explicites. De manière générale, le dossier est flou. Un positionnement plus franc entre la LP MPME, option SAP et la LP AGEES, délivrée également par l'URCA, est nécessaire ; tout comme par rapport au BTS *Assistant de direction*. Des mutualisations pourraient être envisagées avec la LP AGEES afin d'améliorer la visibilité globale de l'offre de formation au sein de l'établissement.

Un meilleur appui et soutien des entreprises locales devrait être recherché.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Management des PME*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Le manque de lisibilité entre les deux options Service à la Personne et SPA disparaîtra à la prochaine accréditation : abandon de l'option SPA (manque d'attractivité : insuffisamment de dossiers de candidatures) et ouverture d'une licence professionnelle avec la mention Service à la Personne (nouvelle nomenclature).

L'objectif de la licence professionnelle Management des PME est de former des adjoints à des responsables d'organisation plus spécifiquement de TPE-PME. Ils peuvent également être appelés assistant manager. Il faut les distinguer des assistants de gestion/manager de niveau Bac+2 qui mettent en œuvre des techniques, ce sont des techniciens. La formation a pour objectif d'élever le niveau de compétences de ces techniciens, plus globalement des diplômés bac+2 entrant, en favorisant l'interactivité entre les cours, leur implication dans du travail d'équipe, la réflexion par rapport aux choix de pratiques professionnelles.

La différence avec la licence professionnelle Administration et Gestion des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire est en termes de débouchés au niveau du secteur d'activité (associations, coopératives, mutuelles et fondations). Une intégration professionnelle réussie dans ce secteur en tant qu'« adjoint de gestion » passe une formation aux mêmes compétences de management que les étudiants de la LP PME ; des cours sont donc mutualisés (mais n'ont pas été mentionnés dans le dossier d'auto-évaluation)

- Droit des affaires
- Droit social et droit du travail
- Les enjeux financiers de la PME (Analyse et diagnostic financier)
- Gestion de projet
- Compréhension de l'organisation dans son contexte

mais avec des différences notables sur le plan légal, la gestion budgétaire, la gestion des relations avec les bénévoles et les adhérents en mettant l'accent sur la culture et les valeurs de l'ESS.

La formation à la gestion de projet qui est cœur de cette licence est dispensée dans un cours de 20 heures mais également dans le cadre des projets tuteurés (20 heures). La gestion de projet est mise en application sur le terrain en situation réelle dans ce cadre. Le suivi continu de ces projets permet de valoriser le cours de gestion de projet.

Un livret d'apprentissage n'est pas encore formalisé en tant tel, néanmoins la fiche d'évaluation de l'étudiant utilisée lors de la visite de stage peut être utilisée pour couvrir plusieurs périodes d'évaluation avec un enrichissement de critères. De manière informelle, le point sur l'apprentissage de l'étudiant est fait en février/mars (visite de stage) et début juin (soutenance) avec le tuteur professionnel, le tuteur universitaire et l'étudiant.

Le suivi des diplômés fait l'objet d'une réflexion sur la mise en place d'un dispositif propre à la licence ou en commun avec la LP AGEES afin d'assurer un meilleur suivi.

Enfin concernant la faible visibilité auprès des L2 généralistes. Un dispositif existe (intervention dans les amphis, présence au salon des masters et des licences professionnelles de notre UFR) auprès des L2 AES, L2 économie-gestion et des L2 sciences sanitaires et sociales de notre établissement mais ne portent pas ses fruits (absence de candidature). L'équipe pédagogique réfléchit en permanence à remédier à ce manque de candidatures.